

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue au centre administratif, dans la salle de conférence de la Direction, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par téléconférence le lundi 15 juillet 2019, à 9 h 00.

Sont présents : Paolo Galati, président; Anna Sollazzo, directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale, Tara Anderson, commissaire-parent; Anne McMullon, commissaire; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; François Badin, directeur adjoint du Service des ressources humaines; et Lisa Verrall, directrice adjointe par intérim du Service des ressources humaines.

Présents par téléconférence : Vicky Kaliozakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, Guy Gagnon et Emilio Migliozi, commissaires; Stéphane Henley, commissaire-parent; et Frédéric Greschner, directeur général adjoint.

Absents : James Di Sano, Peter MacLaurin et Melissa Wall, commissaires; Anthony Beliotis, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

La président ouvre la séance.

HEURE : 9 h 32

0.0 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Ouverture de la séance

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation.

2.0 Approbation du procès-verbal

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2019/07/15-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-190715-CA-0001

Adopté à l'unanimité

3.0 Engagements

3.1 Direction adjointe – École secondaire régionale Laurentian

Le directeur adjoint général fait savoir que le candidat choisi comme vice-présidente de l'école secondaire régionale Laurentian avait occupé le poste dans le passé de façon intérimaire.

Engagement

ATTENDU QUE le poste de direction adjointe à l'école secondaire régionale Laurentian est devenu vacant à la suite de l'adoption, par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, de la résolution n° CC-190612-HR-0205;

Direction adjointe –
École secondaire régionale
Laurentian

ATTENDU QUE le poste a été affiché le 17 juin 2019 et que les membres du comité de sélection ont mené les entrevues le 8 juillet 2019;

CC-190715-HR-0002

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M^{me} Tammy Noble** comme directrice adjointe de l'école secondaire régionale Laurentian à compter du 12 août 2019;

ET QUE la modification suivante soit apportée à la résolution n° CC-190424-HR-0170 approuvant le plan d'affectation des directions d'école, des directions adjointes d'école et des directions de centre pour l'année scolaire 2019-2020 :

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
École secondaire régionale Laurentian		Tammy Noble

Adopté à l'unanimité

3.2 Coordonnateur ou coordonnatrice – Service aux entreprises (projet spécial)

Le président fait savoir que les membres du comité de sélection estiment que la personne recommandée est la plus qualifiée pour le poste.

Engagement

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a procédé à l'affichage d'un poste de coordonnateur ou coordonnatrice (projet spécial) du Service aux entreprises (Qualification);

Coordonnateur ou coordonnatrice – Service aux entreprises (projet spécial)

ATTENDU QU'un comité de sélection doit être établi pour mener les entrevues, conformément à la résolution n° CC-190626-HR-0216, à l'article 5.2 de la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, et à l'article 5.4 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL)*;

CC-190715-HR-0003

ATTENDU QUE ce poste a été affiché le 20 juin 2019 et que les membres du comité de sélection ont mené les entrevues le 9 juillet 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M^{me} Sophie Thibault** comme coordonnatrice (projet spécial) du Service aux entreprises, en vigueur immédiatement, conformément au *Règlement régissant les conditions d'emploi des cadres scolaires des commissions scolaires* et des politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

3.3 Coordonnateur ou coordonnatrice – programme Sport-études (projet spécial)

Engagement

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a procédé à l'affichage d'un poste de coordonnateur ou coordonnatrice (projet spécial) du programme Sport-études;

Coordonnateur ou coordonnatrice – programme Sport-études (projet spécial)

ATTENDU QU'un comité de sélection doit être établi pour mener les entrevues, conformément à la résolution n° CC-190626-HR-0216, à l'article 5.2 de la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, et à l'article 5.4 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL)*;

CC-190715-HR-0004

ATTENDU QUE ce poste a été affiché le 21 juin 2019 et que les membres du comité de sélection ont mené les entrevues le 9 juillet 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M. Christian Lemay** comme coordonnateur (projet spécial) du programme Sport-études, à compter du 12 août 2019, conformément au Règlement régissant les conditions d'emploi des cadres scolaires des commissions scolaires et des politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

4.0 Période de questions

En réponse à une question du commissaire Gagnon, le directeur adjoint du Service des ressources humaines précise que le poste de coordonnateur/coordonnatrice du programme Sport-études (projet spécial) est un poste à temps plein pour une période d'un an.

5.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 9 h 45

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 25 septembre 2019

Anna Sollazzo, secrétaire générale

Paolo Galati, président